



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 31 janvier 2014 - 09 h 00
Rue du Lombard, 69 - Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Proposition de modifications du statut du personnel des services permanents de l'Assemblée de la Commission communautaire française,
déposée par M. Hamza Fassi-Fihri, au nom du Bureau du Parlement francophone bruxellois
115 (2013-2014) n^{os} 1 et 2

- Rapporteuse : Mme Dominique Braeckman
- Discussion générale
- Examen des articles

3. Interpellations

- 3.1. de Mme Dominique Braeckman adressée au Gouvernement, concernant les difficultés des associations d'initiative notamment en lien avec les transferts de compétence
- 3.2. de M. Michel Colson adressée à M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, concernant les rumeurs d'impréparation du Collège de la Commission communautaire française dans le cadre du transfert de compétences prévu par la 6^{ème} réforme de l'Etat
- 3.3. de M. Jacques Morel adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Santé, et à M. Rachid Madrane, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille, concernant l'étude de programmation du décret relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé

- 3.4. de Mme Viviane Teitelbaum adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant la publicité pour la « Journée des Femmes » organisée par Bruxelles Formation le 17 septembre
- 3.5. de M. Joël Riguelle adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant les formations concertées entre Bruxelles Formation et PHARE

4. Questions orales

- 4.1. de Mme Dominique Braeckman, concernant les collaborations entre PHARE et la Communauté française en matière d'enseignement supérieur inclusif
- et question orale jointe de M. Ahmed Mouhssin, concernant la politique d'inclusion dans l'enseignement
- adressées à M. Christos Doulkeridis, ministre-président en charge de l'Enseignement, et à Mme Evelyne Huytebroeck, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées
- 4.2. de M. Joël Riguelle adressée à Mme Evelyne Huytebroeck, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les problèmes de gestion des ETA
- 4.3. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Culture, concernant la retransmission des travaux parlementaires de la Commission communautaire française sur le site internet de Télé-Bruxelles
- 4.4. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Culture, concernant le Musée d'art moderne à la Porte de Ninove

5. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 09 h 00)

fixées à 12 h 00.

6. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 12 h 00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité)

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504.96.21